

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Olivier RODUIT

Histoire de la Bibliothèque de l'Abbaye : (suite et fin)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2007, tome 102c, p. 40-64

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

# Histoire de la bibliothèque de l'Abbaye

Suite et fin

## 4. LA BIBLIOTHÈQUE MODERNE

### 4.1 Vingt ans de travaux bibliothéconomiques

Chargée d'abord des constructions, la COMET entreprend en 1987 des travaux dans le domaine de la bibliothéconomie, travaux initiés en 1985 déjà<sup>1</sup>. Elle étudie plusieurs possibilités de cataloguer les livres : catalogue manuel, système informatique indépendant, ou relié à un réseau. Le 25 mars 1987, une importante séance réunit le Conseil abbatial, la COMET et quelques chanoines intéressés. M. Martin Nicoulin, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, est invité comme expert. En conclusion, il est convenu que « nous devons nous orienter vers un système informatisé indépendant, et chercher le logiciel le plus adapté à nos besoins »<sup>2</sup>. Une année plus tard, en mars 1988, le Conseil abbatial choisit le logiciel Amélie proposé par la COMET<sup>3</sup>, puis nomme un Directeur de la Bibliothèque en la personne du chanoine Jean-Marie Theurillat, assisté d'une commission composée des chanoines Joseph Vogel, Jean-Claude Crivelli et Olivier Roduit<sup>4</sup>. Le mandat prévoit que la commission « réceptionne les locaux et équipements », mette en route la gestion de la nouvelle bibliothèque et « connaisse » l'engage-

ment d'un(e) bibliothécaire professionnel(le). La commission de bibliothèque a donc alors découvert le système informatique choisi. Il s'agit du logiciel de gestion documentaire Amélie, développé par M. Finsterwald des Éditions de Belmont à Vevey. Le système mis en place en 1988 par la maison MPC SA à Sion comprenait deux ordinateurs en réseau avec une imprimante, une unité de sauvegarde et un onduleur<sup>5</sup>. Le 29 septembre 1989, l'Abbaye engage deux collaborateurs : Mme Carole Guérin-Gendre<sup>6</sup>, de Bex, à 70 % et M. Michel Galliker, professeur d'histoire au Collège, à 25 %. Sollicité alors par M. Theurillat, M. Remo Becci, étudiant à l'Université de Lausanne, travaille lui aussi à la bibliothèque durant ses temps libres. Les bibliothécaires entreprennent le déménagement des livres stockés jusque-là dans l'ancienne bibliothèque. On choisit de commencer par les ouvrages de littérature jugés plus faciles à traiter. Parallèlement aux premiers tris et classements, le catalogage commence alors sur le système Amélie. M. Theurillat fait appel à la communauté des chanoines pour que l'on rapporte les livres empruntés et que l'on cède à la bibliothèque les ouvrages de littérature dont on a commencé le reclassement<sup>7</sup>. A peine

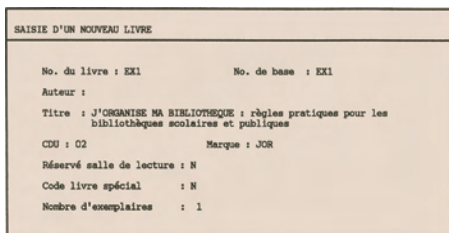
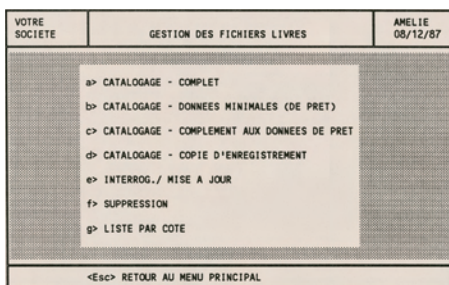
installé, le système Amélie cause des difficultés (qui seront récurrentes jusqu'à la décision de l'abandonner) ; c'est la raison pour laquelle M. Galliker, aidé de plusieurs auxiliaires (étudiants, chômeurs...) entreprend un important travail de classement des revues. La commission de bibliothèque opte pour « un classement visuel des ouvrages »<sup>8</sup> : on adopte donc la CDU, Classification décimale universelle, au détriment d'un rangement compact des livres en fonction de leur taille. La salle de lecture de l'ancienne bibliothèque sera déménagée dans les nouveaux locaux au début 1990.

Les travaux de mise en place de la nouvelle bibliothèque ne vont pas sans créer quelques difficultés et tensions, augmentées par les problèmes informatiques, mais la commission de bibliothèque stimule toujours les bibliothécaires. Mlle Marianne Bovay est engagée dès le 1<sup>er</sup> mars 1991. M. Galliker, également théologien et canoniste, très au fait des questions religieuses, poursuit d'importants travaux de tri et de classement, aidé par sa puissante mémoire. Un règlement de la bibliothèque est élaboré au cours de l'année 1991 ; il sera approuvé *ad experimentum* par le Conseil en octobre. En août 1991 le chanoine Theurillat est victime d'une hémorragie cérébrale qui le rendra hémiplégique ; le chanoine Olivier Roduit est alors nommé sous-directeur de la Bibliothèque<sup>9</sup>. La commission de bibliothèque est confrontée à bien des problèmes : comment évacuer les nombreux doubles ? que ranger à quel endroit ? que faire des fonds précieux ? quelle politique d'achat ? comment régler les problèmes informatiques ? La décision est alors prise de créer deux fonds spéciaux : les *Vallesiana*, dans le local qui leur a été attribué à la construction de la bibliothèque, et les *Agaunensiana* (ouvrages concernant saint



Maurice et ses Compagnons, leur culte, leur Abbaye et leur ville, ainsi que le Collège et les chanoines réguliers) qui seront placés dans la « salle des collections » et bureau du directeur de la bibliothèque. En novembre 1991, tous les chanoines reçoivent *Bibliothèque Infos, Nouvelles de la bibliothèque, Numéro 1*. Cette brochure présente en détail la bibliothèque et son fonctionnement. Elle contient aussi la liste des nouvelles acquisitions de 1991 et le règlement de la bibliothèque.

En haut, vue sur les rayonnages de l'aile ouest de la bibliothèque. Ci-dessous, deux écrans du logiciel de gestion de bibliothèques Amélie, utilisé de 1987 à 1994.



En février 1992, la commission évoque la difficulté que constitue l'accès « très restrictif » des femmes à la bibliothèque située dans la clôture. Quelques mois plus tard, arrive « l'impératif de libérer au plus vite la bibliothèque du bas »<sup>10</sup>. Les ouvrages antérieurs à 1850 sont peu à peu stockés dans différents locaux de l'Abbaye en attendant les travaux de rénovation, mais ce n'est qu'en 1999 que la bibliothèque ancienne sera enfin entièrement vidée. Les nombreux doublets sont vendus aux collégiens et à des bouquinistes<sup>11</sup>.



En 1993, une consultation de la communauté permet la suppression de 17 abonnements de revues ou périodiques. Après avoir signalé un certain nombre de difficultés de fonctionnement, le bibliothécaire Gert Nijhoff démissionne de son poste<sup>12</sup>. Le directeur de la bibliothèque Olivier Roduit prend contact avec l'agence bibliothéconomique Clavel SA en vue d'une étude de besoins qui « permettrait de définir clairement l'ordre de priorité des différentes phases menant à l'automatisation complète de la bibliothèque »<sup>13</sup>. La bibliothèque semble vivre alors une crise de croissance avec la remise en question de plusieurs acquis et la décision de se contenter de travailler avec des étudiants qui viennent faire du catalogue sans supervision professionnelle. Pendant ce temps, M. Galliker poursuit ses travaux de préclassement. Le Conseil abbatial donne son aval à l'analyse par la maison Clavel SA devisée à Fr. 6'000.<sup>14</sup> Livré le 8 avril 1994, ce rapport sur la réorganisation de la bibliothèque montre les déficiences du logiciel Amélie



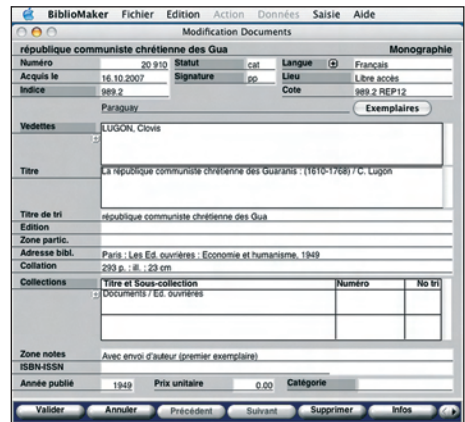
Les ouvrages anciens ont été stockés dans des cartons pendant toute la durée des travaux de rénovation de la salle capitulaire. De nombreux ouvrages à double ont été vendus lors de plusieurs ventes au Collège; ici Mlle Véronique Joris, en mai 2006.

L'ancienne « cave à fromages » a été aménagée en salon au rez et en bibliothèque musicale à l'étage.





et propose l'acquisition d'un nouveau système ouvert et moderne correspondant aux nouvelles technologies sur le marché. Le recteur du Collège André Altermatt souhaitant informatiser la bibliothèque des étudiants, il sera plus rationnel d'installer le même système à l'Abbaye qu'au Collège. Quoiqu'il en soit, dès l'été 1994, il y aura une pause pour le catalogage en raison de la réorganisation de l'informatique<sup>15</sup>. Les bibliothécaires n'en continuent pas moins leur travail de tri, de classement et d'élimination des doubles. Durant l'année 1997, M. Galliker vide l'ancien dépôt secondaire situé sur la cave à fromages où était rangé un fonds important du XIX<sup>e</sup> siècle entre autres. La rénovation de ce local a permis l'aménagement d'une bibliothèque musicale située en galerie. Au printemps 1998, la salle des collections est meublée pour recevoir le bureau du directeur et les *Agaunensiana*. Il faut alors accélérer le débarras de l'ancienne bibliothèque en plaçant les livres anciens dans des cartons dans les allées de la bibliothèque : ce fut le travail estival de M. Galliker et d'un étudiant. Le 1<sup>er</sup> février 1999, la commission engage un nouveau bibliothécaire en la personne de M. Michel Maillefer. Excellent professionnel, celui-ci commence par la rédaction d'un rapport sur l'état de la situation et trace des perspectives pour l'avenir<sup>16</sup>. Il propose, « afin de sortir la bibliothèque de l'impasse dans laquelle elle se trouve manifestement »<sup>17</sup>, que l'on établisse une stratégie claire qui détermine les missions de la bibliothèque. Cela déterminera les opérations de tri et de « désherbage »<sup>18</sup> et permettra l'établissement d'un plan de classement, avant l'étude des objectifs visés par l'informatisation. Plutôt que d'accélérer l'informatisation, il s'agit donc de mettre dès que possible les livres à disposition des lecteurs. C'est ce à quoi s'est attelé M. Maillefer, donnant ainsi une nouvelle



L'écran d'accueil et une fiche de catalogage du logiciel BiblioMaker, installé en 2002.

vitte de croisière aux travaux de classement qui passèrent par l'élimination de nombreux livres en fonction d'une « grille de sélection pour les ouvrages en dehors des centres de gravité de la BASM ». Au moment où il nous quitte, en juin 2001, M. Maillefer livre un nouveau rapport sur l'informatisation dans lequel il semble prendre le parti pour l'intégration au réseau romand des bibliothèques RERO<sup>19</sup> au détriment de l'autre possibilité consistant à s'équiper d'un logiciel indépendant. En novembre 2001, le Conseil abbatial prend la décision politique de ne pas s'affilier à un réseau, préférant l'indépendance et la souplesse d'utilisation d'un système indépendant. Arrivé à la bibliothèque en juin 2002<sup>20</sup>, M. Yves Petignat

est tout de suite confronté à l'informatisation avec le logiciel BiblioMaker installé en août ; les premières fiches créées sur ce logiciel datent du 4 septembre 2002. En automne 2002, nos bibliothécaires MM. Galliker et Petignat travaillent de concert au rangement des nombreux livres en attente dans des cartons stockés un peu partout, et terminent le plan de classement pour toute la bibliothèque<sup>21</sup>.

On commence alors à réfléchir aux diverses possibilités de traitement du fonds de disques donnés par M. Yves Saillard. Le logiciel BiblioMaker est retenu pour en gérer les aspects bibliothéconomiques. Durant les mois de juin et juillet 2003, Mme Sarah Rossier est formée au catalogage par M. Petignat. Très rapidement, elle travaillera de manière efficace et autonome. Cette collection spéciale deviendra la phonothèque de l'Abbaye, gérée par la Fondation « Musique & Humanisme » (donation Yves Saillard) créée en mai 2004, et placée au 4<sup>e</sup> étage de l'internat<sup>22</sup>.

Jusqu'en novembre 2005 le travail dans le libre accès de la bibliothèque abbatiale est suspendu en raison des travaux liés aux livres anciens. Et c'est en hiver 2005/2006 que l'effort de catalogage des imprimés récents est repris. Priorité est donnée aux livres religieux (classe



CDU 2) de même qu'aux nouveautés. Malgré tout, en parallèle, s'effectue le traitement des *Agauensiana*. Lorsque la description de tous les documents du libre accès, des *Agauensiana* et des *Vallesiana* sera achevée, il faudra également songer à mettre en valeur les partitions musicales, la liturgie, la collection de photographies, etc.

#### 4.2 Le fonds moderne

Le fonds moderne, c'est-à-dire les livres parus après 1850, est rangé dans les locaux de la nouvelle bibliothèque. Le nombre total d'ouvrages devrait s'élever à environ 100'000 volumes, cependant le chiffre précis ne sera connu qu'à la fin de l'opération de catalogage en cours. Ces ouvrages proviennent principalement de l'ancienne bibliothèque et du dépôt secondaire de « la cave à fromages », mais aussi des bibliothèques professionnelles des chanoines décédés. Citons, pour ces deux dernières décennies, les apports des chanoines Georges Delaloye (1911-1990) en patrologie, Joseph Vogel (1922-1989) et Maxime Bregnard (1913-1996) en lettres anciennes, Edouard Zumofen (1925-1997) en pastorale et catéchèse, Georges Kohlbrenner (1919-2003) en anglais, Fernand Boillat (1906-1997) en philosophie, Léon Dupont Lachenal (1900-1990) en histoire et en héraldique, Fran-



çois Cuzon (1920-2004) en ésotérisme et sinologie, Gabriel Stucky (1934-2005) en allemand. Il n'est donc pas étonnant qu'en plus du pôle principal que constituent la théologie et la philosophie, les matières littéraires, historiques et artistiques soient très bien représentées.

Les achats de livres neufs ne sont pas très importants ; ils font l'objet d'une discussion de la commission de bibliothèque. Quelques collections sont achetées systématiquement, principalement dans le domaine de la patrologie, ce qui signifie que c'est dans cette matière que notre bibliothèque est la plus à jour. Notons au passage que le chanoine Jean-Claude Crivelli, directeur du Centre romand de pastorale liturgique, situé à La Pelouse sur Bex, y entretient une imposante bibliothèque spécialisée. Une convention a précisé la propriété abbatiale de ces livres et en a confié le catalogage à la bibliothèque de l'Abbaye<sup>23</sup>. Dans bien d'autres matières, faute d'acquisitions régulières, les fonds abbaciaux vieillissent lentement. Toutefois, depuis une quinzaine d'années M. Michel Galliker a comblé énormément de lacunes dans nos collections par l'acquisition d'ouvrages d'occasion proposés par des bouquinistes, mais surtout par le Service d'Entraide des Bibliothèques Ecclésiastiques (SEBE) organisé



par l'Association des Bibliothèques Chrétiennes de France dont nous sommes membres. Soulignons encore que plusieurs personnes ou institutions nous ont fait des dons ou des legs importants. Ce sont par exemple les bibliothèques des séminaires du Grand-Saint-Bernard et du diocèse de Sion qui nous ont cédé de belles collections, du XIX<sup>e</sup> et des débuts du XX<sup>e</sup> siècles, mais souvent en bien meilleur état de conservation que nos livres, ce qui a permis de nombreux remplacements dans nos rayons. Citons encore les dons de MM. Ladewig, Luisier et Kaestli qui ont largement enrichi nos fonds en histoire de l'art et en littérature.

La bibliothèque reçoit régulièrement une centaine de périodiques. Lors des premiers tris, 715 titres de périodiques et journaux ont été répertoriés dans nos rayons, mais une sévère opération de désherbage a réduit ce nombre à 547.



Page de gauche, en haut, Mme Sarah Rossier s'active au catalogage des disques et CDs donnés par M. Saillard. En bas, les rayonnages affectés au dépôt des revues courent tout au long des bas côtés de la bibliothèque. En haut, les nouvelles acquisitions sont exposées au présentoir à l'entrée de la bibliothèque.

## 5. LES FONDS SPÉCIAUX ET LES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Pour répondre à sa mission de conservation, la bibliothèque gère plusieurs fonds et collections spécifiques en plus du fonds ancien.

### 5.1 Les *Vallesiana*

Géré autrefois par les chanoines Léon Dupont Lachenal, puis Henri Michelet ce fonds était entreposé dans un petit local attenant à la bibliothèque. Lors des travaux d'aménagement de l'ascenseur à l'intérieur de l'Abbaye, ce fonds a été déplacé temporairement dans des chambres du noviciat avant de rejoindre le local actuel. Les *Vallesiana* rassemblent les publications, monographies et périodiques consacrés au Valais et à l'histoire locale ; ils sont rangés selon le plan de classement utilisé par la Bibliographie du Valais. Quelques armoires permettent la conservation de doublets



d'ouvrages écrits par les chanoines et de publications abbatiales.

### 5.1 Les *Agaunensiana*

Dans la « salle des collections » qui sert aussi de bureau pour le chanoine bibliothécaire, ont été rassemblées, depuis 1998 les *Agaunensiana*, toutes les publications concernant saint Maurice et ses Compagnons, leur culte, leur Abbaye et leur Trésor, ainsi que le Collège, le mouvement canonial et les Congrégations membres de la Confédération des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Le médaillier de l'Abbaye, accompagné des ouvrages de numismatique, a aussi trouvé place dans cette pièce.





### 5.3 La salle de musique

Le dépôt secondaire situé sur l'ancienne cave à fromages a été transformé en bibliothèque musicale destinée à la conservation des partitions. A côté du fonds de musique chorale de l'ancienne manécanterie, on trouve des partitions ayant été utilisées par des chanoines défunts (dont un lot non négligeable des chanoines Georges Revaz et Maurice Schubiger).



### 5.4 La salle de liturgie

Un autre dépôt secondaire a été aménagé dans une pièce proche de l'ancien local à skis, dans l'aile nord-est de l'Abbaye. On y a déposé tous les anciens livres liturgiques, missels, bréviaires ou autres rituels majoritairement en latin. Une douzaine d'ouvrages font partie du fonds ancien.



### 5.4 La salle des archives et le fonds Tonoli

La salle des archives joue le rôle de réserve précieuse. En plus des manuscrits médiévaux, les livres qui y sont conservés sont en majorité des incunables (23 ouvrages) et des ouvrages jugés particulièrement précieux du point de vue bibliophilique ou en rapport avec leur contenu. La plupart de ces livres étaient autrefois conservés dans une armoire vitrée au fond de la bibliothèque. Ils ont été déplacés dans le local des archives après sa rénovation au printemps 2000. C'est à ce moment que l'on mit en rayons les livres de la donation Tonoli qui se trouvaient depuis leur donation dans des caisses de bois.



Page de gauche: le chanoine Henri Michelet dans l'ancien local des Vallesiana, en 1982. En bas, le nouveau local pour les collections valaisannes et le bureau du bibliothécaire où sont déposés les Agaunensiana.

En haut à droite: la nouvelle bibliothèque musicale et les livres déposés dans le local des archives.



La Bible de Luther, l'*Orlando furioso* de l'Arioste et un édition incunable des œuvres complètes de Virgile.



Ce legs eut lieu le 16 novembre 1946, lorsque le chanoine François Tonoli (1875-1947) légua à la bibliothèque de l'Abbaye les collections de son frère Albert décédé deux mois plus tôt en Italie, à Forno di Valstrona (VB). M. Albert Tonoli (1876 – 8 septembre 1946) était un peintre et amateur d'art qui rassembla un magnifique ensemble de livres anciens, de gravures, de dessins et d'estampes. Tous ces documents sont conservés dans nos archives avec un dossier relatif à la succession du donateur<sup>24</sup>. Mlle Véronique Germanier, doctorante en histoire de l'art à Genève, a été occupée pendant six mois, de mars à août 2002, au conditionnement et à l'inventaire sommaire des œuvres d'art et des imprimés.

Le fonds des livres est constitué de 69 titres pour 63 volumes, tous antérieurs à 1800 ; six d'entre eux sont des incunables. La nature de ce fonds est hétéroclite. Toutefois on peut recenser une majorité de livres issus des presses germaniques et concernant la sainte Écriture et ses commentaires. A relever une série d'ouvrages des réformateurs Martin Luther<sup>25</sup> et Philippe Melancton<sup>26</sup>, certains publiés du vivant de leur auteur. En terme de production, la seconde aire géographique représentée dans le

fonds Tonoli est l'Italie du Nord, en particulier Venise. Les ouvrages issus des presses italiennes sont majoritairement des romans épiques (deux exemplaires magnifiquement illustrés de l'*Orlando furioso* d'Arioste<sup>27</sup>). La littérature classique est également représentée dans ce fonds par deux incunables (œuvres de Virgile et Térence<sup>28</sup>).

#### 5.4 Le fonds Rezzonico

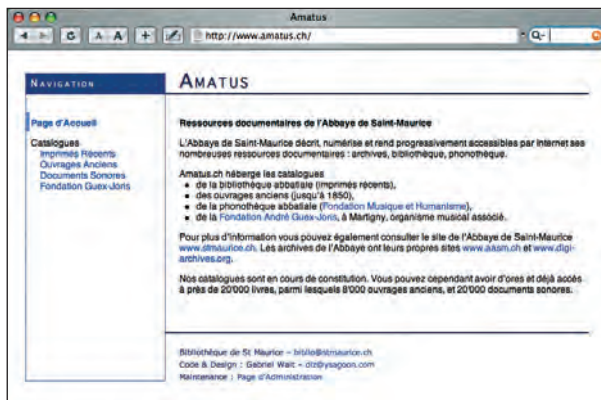
Clément Albert Rezzonico (21.4.1897-1976) était un diplomate ami de l'Abbaye où il fit de fréquents séjours au temps de sa retraite et à qui il légua sa bibliothèque. Docteur en sciences économiques et politiques de l'Université de Berne, il entra en diplomatie. D'abord à Londres et à Rome jusqu'en 1939, puis à Berne comme directeur du service de la presse et de la propagande du Département politique fédéral. De 1949 à 1950, M. Rezzonico fut chargé d'affaires à Karachi, puis il devint membre de la légation suisse à Pékin jusqu'en 1954. A cette date, il est nommé ministre de Suisse puis ambassadeur à New Delhi avec responsabilité de la Thaïlande, de Ceylan et du Népal. Le 31 mars 1960, il prit sa retraite pour raison de

santé et se retira alors au Tessin où il décéda en 1976<sup>29</sup>. Ce fonds est déposé dans les deux armoires vitrées situées de part et d'autre de la porte d'entrée de la salle capitulaire. Les ouvrages, tous magnifiquement reliés, sont majoritairement de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, on en trouve cependant quelques-uns du XIX<sup>e</sup>, voire du XX<sup>e</sup> siècle.

Il contient en majorité des œuvres littéraires latines et françaises classiques (œuvres complètes de Racine, Corneille, Ovide, par exemple), mais il faut signaler la présence de la *Divine Comédie* de Dante, l'*Éloge de la folie* d'Érasme, les œuvres philosophiques de Bacon<sup>30</sup> et la correspondance complète d'Hölderlin. L'histoire est représentée avec, entre autres, l'*Histoire de la Révolution française* de Thiers<sup>31</sup> et l'*Histoire des français* de Sismondi<sup>32</sup> (1821-1844). Quelques ouvrages traitent de sujets religieux, comme les *Vies des Pères et des martyrs* de Godescard<sup>33</sup>. La partie ancienne de ce fonds comporte 53 titres en 196 vol.



Le fonds Rezzonico est déposé dans les deux armoires situées de part et d'autres de la porte d'entrée de la salle capitulaire.



Consultez nos catalogues à l'adresse Internet : [www.amatus.ch](http://www.amatus.ch) !  
Plus de 100'000 documents sont à votre disposition.



## 6. LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE

### 6.1 Les autres bibliothèques dépendant de l'Abbaye

En plus de la bibliothèque conventuelle, l'Abbaye créa plusieurs petites bibliothèques destinées principalement à l'usage du Collège. Citons la Bibliothèque du Pensionnat, la Bibliothèque de l'Internat du Collège, la Bibliothèque de Catéchèse, celle du Ciné-Club ou encore les livres prêtés par la Librairie du Collège. A l'Abbaye même, le noviciat avait lui aussi sa bibliothèque constituée principalement de livres de référence et d'étude, ainsi que d'ouvrages de spiritualité et de littérature. Après la rénovation des locaux, cette petite bibliothèque est reconstituée au noviciat non sans qu'une sélection très sévère n'ait été opérée. Le catalogue rédigé dans les années 1960 est conservé à la bibliothèque.



Des bibliothèques ont été aménagées dans deux salles de détente de l'internat du Collège.

L'Abbé François de Rivaz a rédigé un imposant volume de Mémoires qui nous permettent de bien connaître les premières années de vie du Collège de l'Abbaye.

### 6.2 La bibliothèque du Collège au XIX<sup>e</sup> s.

Le Collège de l'Abbaye, reconnu officiellement par l'État du Valais en 1807<sup>34</sup>, n'a pas bénéficié dès ses débuts de bibliothèque. Il faut attendre 1814 pour que le premier préfet du Collège, l'abbé Jean-Baptiste Amstaad, obtienne du gouvernement valaisan le subside nécessaire à la création d'une bibliothèque pour le Collège. Les 300 francs annuels promis, mais révocables à volonté par le Conseil d'État, devaient permettre l'entretien à la fois de la bibliothèque, mais aussi du cabinet de physique. De nombreuses difficultés surviendront pour l'encaissement de cette somme. Ainsi, le 31 décembre 1823, le chef du gouvernement fait parvenir à l'Abbé de Saint-Maurice un solde important de la somme due pour les années 1818 à 1823. Les subsides des années 1824 et 1825 ne seront payés que le 2 juin 1826 ; ceux de 1826 et 1827, en mars 1828 ; ceux de 1828 et 1829, en septembre 1830.



En janvier 1828, l'Abbé François de Rivaz argumente sa demande de subsides en des termes qu'il reprend avec beaucoup de lyrisme en novembre 1829 : « Tous nos écoliers en profitent avec une émulation qui nous étonne ; depuis les grammairiens inclusivement jusqu'aux philosophes, c'est à qui en aura lu davantage, et pourra en faire preuve dans les discussions qu'ils ont entre eux, les moments de récréation. De tous les ouvrages que nous avons achetés, il n'en existe pas un volume qui n'ait été parcouru avec avidité dans le courant de l'année. (...) Il y a des talents dans notre pays comme partout ailleurs : mais c'est la lecture qui manque à nos Valaisans, qui sont naturellement paresseux. (...) C'est par la lecture qu'un jeune homme, qui aime l'étude, voyage sans sortir de sa chambre, dans toutes les grandes villes, dans tous les pays ; c'est par la lecture qu'il s'entretient successivement avec tous les hommes instruits, et qu'il apprend à écrire en se familiarisant avec leur style et leurs pensées. Il ne suffit pas d'avoir du goût, des talents, de la diligence, et un bon professeur pour devenir un sujet distingué, un savant, il faut encore des livres. C'est pourquoi on ne voit nulle part, sauf chez nous, un collège, où on enseigne toutes les classes sans une bibliothèque. Les bibliothèques des grandes cités ont plus contribué à former ces génies profonds, dont l'Europe s'honore, que toutes les leçons académiques. Quoique les anciens n'eussent que des manuscrits à parcourir, c'était bien à cette école où ils vinrent se former : sans Hérodote, il n'y aurait point eu de Thucydide, sans Thucydide point de Démosthène, sans Démosthène point de Cicéron. Nous ne voulons point viser si haut sans doute : mais il faut partout un commencement. On ne lit guère chez nous que quelques gazettes protestantes, serviles copies d'autres journaux plus mauvais encore, qui commen-

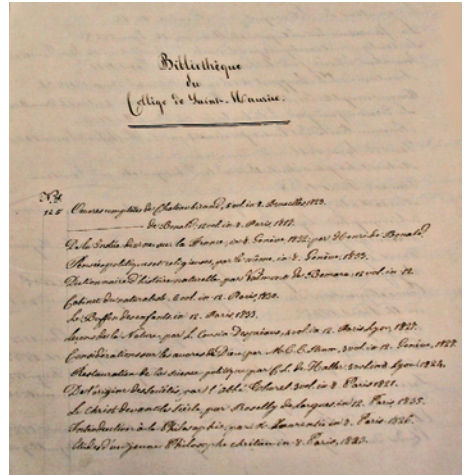


Ce plan aquarellé de 1883 montre bien l'emplacement du Collège dans l'aile nord de l'Abbaye.

cent aussi à se répandre parmi nous, et qui ne tardent pas à vicier plus ou moins l'esprit et à gâter le cœur : ne serait-il pas très utile que nos jeunes gens, au sortir des collèges, fussent de bonne heure prévenus contre ces dangers par des lectures graves, religieuses, solides, et instructives tout à la fois. Mais pour cela il faut encore de l'argent : notre bibliothèque ne fait que commencer, et s'il fallait s'arrêter là, nous resterions à la porte, parce qu'il ne vaudrait guère la peine d'entrer. »<sup>35</sup>

L'Abbé doit régulièrement rendre des comptes à l'État sur l'utilisation de ce subside destiné à la bibliothèque, mais aussi au coûteux cabinet de physique. Dans une lettre au Conseiller d'État Allet du 4 avril 1834, il déplore devoir donner la priorité à la physique alors qu'un choix de bons livres contribue « puissamment, en alimentant l'esprit et le cœur de nos écoliers, à faire de ces jeunes gens, non seulement des étudiants instruits mais encore de bons citoyens et de bons chrétiens, ce que je préfère encore (s'il faut négliger l'un des deux) à en faire de bons physiciens. »<sup>36</sup>

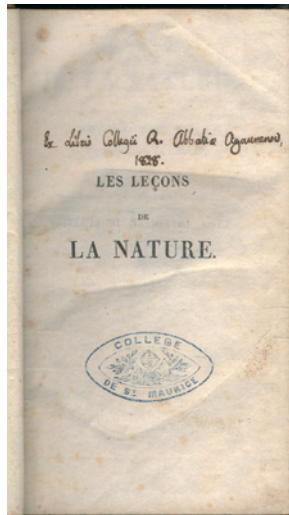
Une note de l'Abbé de Rivaz nous apprend qu'à la demande du Trésorier d'Etat, il fit établir en 1828 un répertoire des livres achetés pour la bibliothèque du Collège<sup>37</sup>. Ce document n'a malheureusement pas été retrouvé, contrairement au catalogue que l'Abbé Bagnoud fit établir en janvier 1845 à la demande de l'État. Chacune des 23 pages de ce répertoire conservé aux Archives cantonales du Valais<sup>38</sup> contient environ 25 titres, ce qui nous amène à un total approximatif de 575 titres. Un petit sondage dans la bibliothèque abbatiale montre qu'une bonne proportion du fonds de l'ancienne bibliothèque du Collège y est conservé. Ces livres portent un tampon humide ovale portant l'inscription « COLLEGE / DE ST MAURICE » entourant un graphisme où l'on voit un globe terrestre flanqué de deux livres et de deux branches de laurier. Certains portent un ex-libris manuscrit daté, par exemple : « Ex libris Collegii R. Abbatiae Agaunensis. 1828 », en plus d'une étiquette pré-imprimée collée en 2<sup>e</sup> de couverture : « No. ... Collège de St. Maurice »<sup>39</sup>. La statistique de 1868<sup>40</sup> annonce que la Bibliothèque du Collège possède 1220 livres et que, durant l'année elle en a acheté



88 et prêté 3020. Ses ressources se montent à 400 francs répartis ainsi : contribution de l'État, 100 francs ; contribution des lecteurs, 250 francs ; dons et divers, 50 francs. Il n'est pas indiqué qui prend en charge le déficit de 35 francs dû à une dépense de 355 francs pour les achats et la reliure et 80 francs pour l'administration.

En haut, la première page de l'inventaire de la bibliothèque du Collège établi à la demande de l'Abbé Bagnoud en 1845 à l'intention du Trésorier d'Etat.

Ci-dessous, les différentes marques de propriété des anciens livres de la bibliothèque du Collège.



### 6.3 La bibliothèque du nouveau Collège

Aucune indication ne nous permet de localiser la bibliothèque dans les locaux du Collège à l'intérieur des murs de l'Abbaye. Au début du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1962, elle se situait, selon le témoignage de nos chanoines âgés, au premier étage et à l'angle nord-ouest du bâtiment qui est devenu l'internat. Elle prend place ensuite dans la pièce qui sert aujourd'hui de librairie du Collège (aile nord-est, au rez-de-chaussée). Un nouvel essor lui sera donné dès son installation dans les nouveaux locaux construits entre 1979 et 1983 à l'occasion de la création de nouvelles salles de gymnastique souterraines<sup>41</sup>. Les spacieux locaux offrent une quarantaine de places de travail et la possibilité d'y tenir des réunions de groupes ou de classes. 6 bibliothèques doubles à 3 corps et 6 autres à 2 corps contiennent 400 ml de rayons, 4 étagères mobiles 32 ml, de plus une grande bibliothèque destinée aux références offre quant à elle 23 ml.



Outre les acquisitions par la direction du Collège, cette bibliothèque s'enrichit dès lors de nombreux livres provenant des doubles de la bibliothèque abbatiale. En 1994, le recteur Altermatt émet le projet d'informatiser cette bibliothèque, mais ce projet reste lettre morte jusqu'en automne 1996 où une commission est nommée par le nouveau recteur Guy Luisier<sup>42</sup>.



De 1962 à 1983, la bibliothèque du Collège a une activité réduite. Elle se situe dans le local qui sert encore aujourd'hui de librairie (ci-dessus). En bas, la nouvelle bibliothèque au moment de son inauguration.

Dès le début, ses travaux se font en coordination avec le directeur de la Bibliothèque cantonale, M. Jacques Cordonier, et Mme Valérie Bressoud, directrice de la bibliothèque ODIS en ville de Saint-Maurice. Il est d'abord question de confier à une stagiaire la rédaction d'un cahier des charges en vue de l'informatisation de la bibliothèque. Ce premier projet n'aboutira pas, mais la commission continue à travailler en réfléchissant à l'équipement de la bibliothèque en matériel technique (lecteurs de CD-ROM, premier poste Internet...). On instaure différentes collaborations avec la bibliothèque de la ville ; des visites de classes y sont organisées. En septembre 1999, une rencontre avec la direction de la Bibliothèque cantonale ouvre sur des perspectives chiffrées quant à l'informatisation et au rattachement au réseau romand RERO. Durant l'automne de la même année, M. Michel Maillefer, bibliothécaire de l'Abbaye, rédige un important rapport sur « Le fonctionnement de la Bibliothèque du Collège de l'Abbaye ». Cette étude professionnelle montre les faiblesses et les richesses de la Bibliothèque, mais aussi tout le processus à mettre en place en vue de l'informatisation.

Une première conclusion estime le travail nécessaire à environ 2'800 heures (estimation minimale, pour un professionnel et un auxiliaire). Mais les ressources nécessaires font défaut. La bibliothèque est placée sous la responsabilité d'un professeur, M. Michel Galliker, qui ne dispose que d'environ 6 heures par semaine pour s'en occuper. Le fonds comprend alors environ 11'300 monographies, le plan de classement est entièrement « maison » et il n'existe qu'une liste manuscrite des livres.

Un premier projet de confier l'informatisation à des diplômants de l'École supérieure d'information documentaire de Genève n'aboutit pas (septembre 1999), de même que l'idée de faire travailler à mi-temps au Collège le bibliothécaire de la future Haute École Pédagogique. Une grande opération de « désherbage » est menée parallèlement à cette réflexion. Au cours de l'année scolaire 1999-2000, les deux bibliothécaires de l'Abbaye sélectionnent les livres à éliminer (4'251) ou à remplacer, et ce sont ensuite les professeurs chefs de branche



Depuis le déménagement de la bibliothèque du Collège dans la nouvelle Médiathèque, l'ancienne salle a été rebaptisée Salle des Humanités.

M. Michel Galliker, bibliothécaire du Collège, assure désormais une permanence au service des étudiants à la Médiathèque Valais.

qui sont appelés à vérifier ce travail à l'aide d'un « Aide-mémoire pour l'examen critique du fonds » rédigé par Michel Maillefer.

Les discussions relatives à l'informatisation s'enlisent faute de moyens et de décision politique claire ; la dernière réunion de la commission de bibliothèque du Collège a lieu le 21 novembre 2000. C'est à ce moment que naît le projet de regrouper les bibliothèques sur la place de Saint-Maurice en une seule médiathèque. La bibliothèque communale de Saint-Maurice, l'antenne bas-valaisanne de la Médiathèque Valais, le service de la Documentation pédagogique (ODIS), la bibliothèque spécialisée de la Haute École Pédagogique (HEP) et celle du Collège de l'Abbaye pourraient mettre en commun leurs forces et prendre place dans des locaux mis à disposition par les sœurs de l'Œuvre Saint-Augustin dans les parties de leur bâtiment autrefois occupées par son imprimerie et ses éditions. Après plusieurs années de discussions et de chantier, ce projet dirigé par l'État du Valais à travers la Médiathèque Valais, a abouti à l'ouverture de la nouvelle



médiathèque le 22 août 2005. L'intégration complète de ces cinq bibliothèques/médiathèques permet d'offrir au public un service de qualité à un coût raisonnable. Sur 1'250 m<sup>2</sup> et quatre étages, quelque 60'000 documents sont offerts à la curiosité des usagers. La population de Saint-Maurice, les habitants du Bas-Valais, les enseignants et étudiants de la HEP et du

Collège de Saint-Maurice, ainsi que tous les enseignants du Valais romand disposent désormais d'un outil moderne et efficace<sup>43</sup>. Depuis lors, le local de la bibliothèque du Collège est devenu « Salle des Humanités », une salle de conférence et de réunion dans laquelle ont été conservés quelques rayonnages de dictionnaires et de livres de référence.

## 7. LES BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE

En septembre 1991, grâce à l'initiative conjointe de Mme Valérie Bressoud Guérin et du chanoine Olivier Roduit, eut lieu une rencontre des responsables des différentes bibliothèques de la ville. Il en résulta la publication d'un petit dépliant de présentation des 9 institutions représentées, certaines bien connues et d'autres à l'usage de publics bien particuliers. De taille et de composition différentes, ces bibliothèques révèlent des richesses particulières leur permettant de se compléter et de s'entraider.

Découvrons le monde des bibliothèques agaunoises de la fin du XX<sup>e</sup> siècle :

- Bibliothèque de la Clinique Saint-Amé,
- Bibliothèque des Sœurs de Saint-Augustin,
- Bibliothèque du Couvent des Capucins,
- Bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Maurice,
- Bibliothèque du Foyer Saint-Jacques,
- Bibliothèque du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice,
- Bibliothèque de la Maison de la Famille,
- Bibliothèque du Musée d'histoire militaire,
- Médiathèque Valais, St-Maurice (Office régional de la Bibliothèque cantonale) et ODIS.

### *St-Maurice* *bibliothèques*

Ville d'études, ville de culture, St-Maurice abrite dans ses murs près d'une dizaine de bibliothèques. Oui, vous avez bien lu !

Certaines sont connues loin à la ronde, d'autres par des publics bien particuliers (hôtes de passage, étudiants, religieux...).

De taille différente, de composition différente, celles-ci révèlent des richesses particulières permettant à ces dernières de se compléter et de s'entraider.

L'initiative de l'Office régional de la bibliothèque cantonale (MEDIATHEQUE VALAIS, St-Maurice) porte sur deux plans : le premier vise une meilleure connaissance du monde des bibliothèques à St-Maurice, le second la mise sur pied d'actions culturelles communes (prêt interbibliothèque, participation à diverses fêtes...).

Découvrez ainsi la richesse de cette communauté livresque agaunoise !



Vers 1918, devant la Librairie Saint-Augustin, à l'angle de la Grand-Rue et de l'Av. de la Gare, de gauche à droite, Sœur Elise Lenherr, Sœur Milly Ziegler, Mlles J. Dufeu et J. Contard. Au témoignage de Sr Elise, cette librairie faisait donc aussi office de bibliothèque.

Grâce à Sœur Claire Donnet-Descartes<sup>44</sup>, de l'Œuvre Saint-Augustin, nous avons pu obtenir une notice historique rédigée par Sœur Élise Lenherr, le 17 octobre 1974. Ces renseignements, complétés par des commentaires de Sœur Claire, nous ont permis la rédaction du petit historique qui suit. Nous n'aborderons pas ici la description de la belle Bibliothèque du Couvent des Capucins qui a fait l'objet d'une notice complète dans le Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse<sup>45</sup>.

### 7.1 La bibliothèque de l'Œuvre Saint-Augustin

L'Œuvre de la Bonne Presse fondée par le chanoine Louis Cergneux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle eut de nombreux développements que l'on connaît aujourd'hui encore à travers l'Œuvre Saint-Augustin. A la première imprimerie, s'ajouta très vite une bibliothèque paroissiale, ouverte le 14 avril 1905 dans un petit local de la Grand-Rue, local occupé actuellement par la Boucherie aigaunoise (Grand-Rue, n° 20). Sœur Eugénie Terretaz se souvient : « On n'avait pas l'intention de commencer une librairie, mais

de prendre en mains la bibliothèque de la paroisse. Les clients demandant des livres qu'on n'avait pas, on les faisait venir et c'est ainsi que la librairie a commencé. » Les premières responsables de cette bibliothèque paroissiale étaient Mlle Marie Sidler et sa collaboratrice Mlle Cécile Delherse. En 1906, lors de la Fondation de l'Œuvre Saint-Augustin, ce magasin, y compris la bibliothèque, est devenu la propriété de l'Œuvre, puisque Mlle Sidler en était la cofondatrice et la première supérieure. En 1909, la librairie et la bibliothèque furent transférées dans la maison nouvellement construite par l'Œuvre Saint-Augustin, à l'angle entre la Grand-Rue et l'Avenue de la Gare (bâtiment actuel de la Banque cantonale). Elle y est restée jusqu'en 1938 où elle fut transférée dans la nouvelle maison des Sœurs, l'actuelle librairie Saint-Augustin. En 1959, l'Œuvre Saint-Augustin a liquidé la bibliothèque, manquant de locaux et de personnel<sup>46</sup>.

Avant la mise en service de la Bibliothèque Populaire qui prêtait beaucoup par correspondance, l'Œuvre Saint-Augustin avait également bon nombre de clients en dehors de Saint-Maurice. Ce service se faisait par abonnement ; on envoyait chaque semaine 2 à 3 livres à chaque lecteur selon ses demandes. Les paquets devaient être affranchis pour l'aller, tandis que le retour était franc de port, avec étiquette spéciale. L'Œuvre Saint-Augustin percevait une petite taxe de 10, puis de 20 centimes par livre. Les abonnements pour les gens extérieurs à la Ville se montaient à Fr. 4.50, puis Fr. 6.50 par année.

### 7.2 La bibliothèque paroissiale

Dans les années 1917/1918, Mlle Clarinval a fondé et exploité elle-même une bibliothèque paroissiale, avec l'accord de l'Œuvre Saint-Augustin. Elle était établie à l'Hôtel de la Dent-

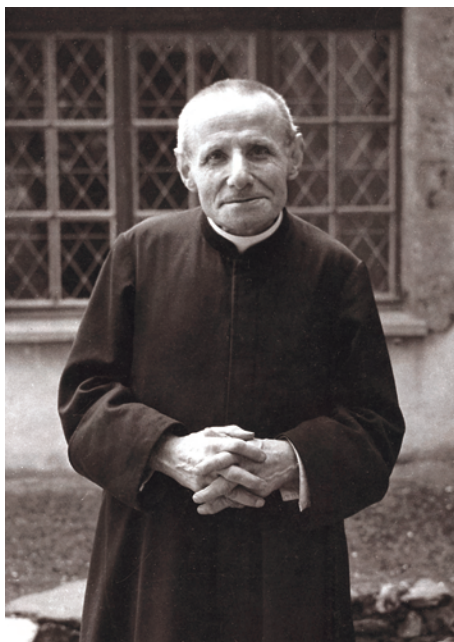
du-Midi. La bibliothèque était uniquement au service des paroisses et ne faisait pas de prêt aux particuliers. Les livres étaient groupés en séries de 10 volumes. Les paroisses pouvaient choisir les séries et le nombre de celles-ci à volonté. Le prêt se faisait pour une durée de 6 mois et pouvait être prolongé. En 1923, peu avant sa mort, Mlle Clarinval a remis sa bibliothèque à l'Œuvre Saint-Augustin qui l'abandonna finalement en 1936, car les demandes par séries diminuaient en raison des nombreux prêts de la Bibliothèque Populaire de Frère Luc.

### 7.3 La Bibliothèque Populaire

La Bibliothèque Populaire de Saint-Maurice, créée en 1924, est connue grâce à la personnalité de son ardent promoteur, le Frère Luc Puippe, de l'Abbaye. Par souci d'apostolat, « il eut l'idée d'une bibliothèque qu'il fonda, développa et entretint avec patience et habileté pour la joie et le bien des amateurs de lecture ; par là il barrait le chemin aux lectures douteuses ou malsaines. »<sup>47</sup> Grâce aux nombreux dons et subsides qu'il recevait, les prêts se faisaient gratuitement.



Un appel lancé par Fr. Luc dans le *Nouvelliste* du 11 mars 1944<sup>48</sup> nous fournit quelques renseignements sur le fonctionnement de cette bibliothèque qui prêtait environ 10'000 livres par année, parmi lesquels 1'500 étaient envoyés par la poste dans les villages environnants. Le promoteur de la Bibliothèque fait alors cet



Frère Luc Puippe, le fondateur de la Bibliothèque populaire de saint-Maurice.

appel pour récupérer les livres prêtés en vue de la réédition du catalogue mis « à la disposition des lecteurs aux fins de leur soumettre des livres selon leur goût et leur choix ». Deux catalogues polycopiés nous sont parvenus, conservés à la Médiathèque Valais à Sion. Le premier, non daté, doit remonter à 1954<sup>49</sup>, et le second porte la date de 1958<sup>50</sup> et comporte environ 3880 références. Si l'on sait que la bibliothèque prêtait environ 10'000 volumes par année, on comprend qu'en 1944 déjà Frère Luc ait fait appel à des dons de livres, « même très usagés, cependant complets », pour cette institution vraiment populaire. Son catalogue faisait la part belle à la littérature pieuse et populaire, l'accent le plus fort étant mis sur les biographies et vies de saints. De nombreuses revues illustrées étaient reliées en fascicules. Le *Guide de la documentation en Suisse* publié en 1958<sup>51</sup> parle « d'ouvrages récréatifs et d'ins-

truction générale ». Plus tard, on acquit des livres pour enfants, mais aussi des documentaires (Que sais-je ?), des classiques, des livres de montagne et des romans populaires. Ces livres étaient classés selon un système ad hoc. Ils étaient doublés en utilisant du papier de diverses couleurs selon les catégories. Chaque ouvrage était coté et marqué en page de titre ; de plus le sceau devait être apposé à la page 17 de tous les livres.



Grâce à la collaboration de bénévoles, la Bibliothèque était ouverte 13 heures par semaine : le dimanche de 11 à 12 heures, la semaine de 13 à 14 heures et de 19h30 à 20h30. La Bibliothèque populaire était située dans la Grand-Rue. En juin 1964, elle quitte un local situé dans la maison de Cocatrix, actuellement Coiffure Evasion au numéro 56, pour s'installer dans le bâtiment juste en face de l'entrée principale du Collège (Rue Charles-Emmanuel de Rivaz, 7).

Après la mort de Frère Luc, le 16 septembre 1958, plusieurs personnes se sont occupées de sa bibliothèque. En 1961, Mlle Madeleine Bidaud<sup>52</sup> l'a prise en charge jusqu'en 1973, année de l'ouverture de l'antenne Bas-valaisanne de la Bibliothèque Cantonale. La Bibliothèque Populaire n'avait dès lors plus sa raison d'être.

#### 7.4 La Médiathèque Valais à Saint-Maurice

En 1973, vu le succès de l'expérience de décentralisation réalisée à Brigue deux ans plus tôt, le Conseil d'État du Valais décida de créer à Saint-Maurice une antenne bas-valaisanne de la Bibliothèque Cantonale. C'était la première fois en Suisse qu'une Bibliothèque cantonale décentralisait ainsi ses services en créant, en collaboration avec les communes et la Bibliothèque Pour Tous, des bibliothèques avec libre accès aux rayons<sup>53</sup>. M. Maurice Parvex est nommé directeur de la nouvelle bibliothèque qui est inaugurée le 18 janvier 1974 dans les anciens locaux du Foyer Jean XXIII (bâtiment Lavigerie)<sup>54</sup>. En février 1974, la Bibliothèque ODIS « liquide » la Bibliothèque Populaire<sup>55</sup> ; la



En haut, deux livres de l'ancienne Bibliothèque Populaire qui ont échappé à la « liquidation » de 1974.

Le bâtiment Lavigerie (à gauche) a hébergé la bibliothèque cantonale, communale et ODIS de 1974 à 2005. Dès lors, la Médiathèque Valais est installée dans les locaux rénovés de l'Œuvre Saint-Augustin (en bas à droite).



grande partie des livres sont repris par l'ODIS, d'autres sont cédés au Vieux Saint-Maurice, et d'autres sont éliminés. Les rayonnages de la nouvelle bibliothèque sont remplis grâce à la générosité de la Bibliothèque Pour Tous qui met à disposition environ 4'000 ouvrages ; la Bibliothèque cantonale prête 500 ouvrages renouvelables et organise le prêt interbibliothèque et interurbain grâce à un collaborateur qui fait chaque jour la navette entre Sion et Saint-Maurice.

En 1975, avec la disponibilité de nouveaux locaux, s'ouvre l'Office bas-valaisan de documentation et d'information scolaires (ODIS), dont le siège est à Sion. Le financement de la bibliothèque est complexe, les charges étant réparties entre le Canton par la Bibliothèque cantonale et l'ODIS, et la Commune, par ailleurs propriétaire des locaux en partie loués à l'État !<sup>56</sup>

La riche histoire de cette bibliothèque demanderait de longs développements. Contentons-nous d'ajouter qu'en 1993 la bibliothèque déménagea à la rue Fernand-Dubois dans les locaux exigus de La Bouquinette, le temps de permettre la rénovation du bâtiment Lavignerie, qu'elle retrouve, entièrement rénové, le 25 septembre 1995. Enfin, depuis février 1997, c'est Mme Valérie Bressoud Guérin qui dirige cette institution, devenue en novembre 2000, Médiathèque Valais Saint-Maurice et installée depuis août 2005 dans les locaux de l'Œuvre Saint-Augustin.

*Chne Olivier Roduit*





Simy Monastery Sancti Mauricii Agaunensis



ex libris Bibliotheca S. Mauricii Agaunensis. 1740.



Ex libris Abbatis S. Mauricii Agaun.



ANNULÉ  
B. A. S.- M.



BIBLIOTHÈQUE  
DU NOVICIAT  
ABBAYE  
ST-MAURICE



BIBLIOTHÈQUE DU NOVICIAT



CINE - CLUB  
Collège St-Maurice



This book belongs to  
The R. C. Mission Library,  
KALIMPONG.  
No. 1V-25



BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE  
1890 ST-MAURICE

LIBRAIRIE DU COLLÈGE  
ABBAYE DE SAINT-MAURICE  
CH-1890 SAINT-MAURICE  
en prêt

# Annexes

## LES CHANOINES BIBLIOTHÉCAIRES

*Cette liste a été établie à partir de la base de données des archives de l'Abbaye, ainsi que sur les indications des protocoles du Chapitre relevées par le chanoine Henri Michelet, sans que nous ayons approfondi les recherches.*

dès 1721	RIBORDY Pierre Alexis (1697-1750)
en 1751	CORTHEY Jean-Pierre (1725-1778)
1795-1805	BOVEN Etienne Joseph (1753-1805)
1806-1808	GALLAY Nicolas (1784-1844)
1808-1809	BARMAN Maurice (1785-1858)
1815-1817	CLAIVAZ Augustin (1791-1863)
1817-1818	BLANC Jean Joseph (1791-1851)
1818-1821	de RIVAZ François (Abbé) (1787-1834)
1821-1824	GROSS (Claude) Louis (1798-1866)
1824-1827	CHERVAZ Pierre Didier (1799-1875)
1827-1828	REVAZ Claude (1799-1839)
en 1828	BAGNOUD Etienne (1803-1888)
en 1831 & 1843	BOCCARD François (1808-1865)
dès 1849	RICHON François (1820-1894)
dès 1855	DEBONNAIRE Hyacinthe (1819-1899)
dès 1865	MARET Joseph (1838-1915)
dès 1868	BESSE Pierre (1837-1907)
? - ?	GROSS Eugène (1852-1929)
1922-1929	MICHELET François (1895-1957)
1929-1930	VIATTE Norbert (1904-1967)
1930-1952	DUPONT LACHENAL Léon (1900-1990)
1952-1991	THEURILLAT Jean-Marie (1922-2003)
dès 1991	RODUIT Olivier (1958- ...)

Sont cités comme bibliothécaires auxiliaires :

- IMESCH Paul (1907-1978)
- FOX John Roger (1896-1987)
- PASTORE Robert (frère) (1906-1992)
- DELALOYE Paul (1911-1957)
- DESCHENAUX Jean (1910-1999)

## TABLEAU RÉSUMÉ DES MANUSCRITS

Même si ces indications ont été reportées sur notre base de données [www.amatus.ch](http://www.amatus.ch), nous avons cru bon de fournir ici la liste de nos manuscrits avec leur cote et une bibliographie aussi exhaustive que possible.

**Ms 1** > *Bible glosée. Nouveau Testament : les lettres de saint Paul.* XIII<sup>e</sup> s. (Armoire n° 1, AASM DIV 10/0/02). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 129 (note 43) et planche LIII. LEISIBACH, Bible, p. 94-95.

**Ms 2** > *Bible glosée : Ancien Testament : les petits prophètes.* XIII<sup>e</sup> s. (Armoire n° 2, AASM DIV 10/0/01). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 129 (note 44) et planche LIII, LIV. LEISIBACH, Bible, p. 93-95.

**Ms 3** > *Épaves d'une Bible glosée. Ancien Testament : les Psaumes.* XIII<sup>e</sup> s. (Armoire n° 3, AASM DIV 10/0/03). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 129 (note 45). LEISIBACH, Bible, p. 94-95.

**Ms 4** > *Graduale fratrum minorum secundum consuetudinem romanae curiae.* XIV<sup>e</sup> s. (AASM DIV 09/0/02). STENZL, Sanctus, p. 128-138. STENZL, Repertorium, p. 183-184 (n° 85), p. 226, 234, 253, 307 et Abb. 100. LEISIBACH/BRUCKNER, p. 131-132 (note 53) et planche LV. LEISIBACH/HUOT, p. 111-114 (n° 22) et Abb. 22.

**Ms 5** > *Antiphonaire pour l'Abbaye de Saint-Maurice.* XVII<sup>e</sup> s. (AASM DIV 09/0/09). Manuscrit sur papier, dans un recueil factice, avec les armes de l'abbé Franc (1669-1686) sur la première page, avec un dessin au crayon montrant saint Maurice.

**Ms 6** > *Missale speciale Sedunense.* XIV<sup>e</sup> s. (AASM DIV 09/0/05). GERMON/POLAIN, p. LV, n° 54. STENZL, Repertorium, p. 125 (n° 52). HUOT, passim [dans cet ouvrage le Ms 6 est cité avec le sigle M]. LEISIBACH/BRUCKNER, p. 130-131 (note 51) et planche LIV. LEISIBACH/HUOT, p. 115-119 (n° 23) et Abb. 23.

**Ms 7** > *Graduale-prosarium (Sedunense ?).* Début XIII<sup>e</sup> s. (Armoire n° 30, AASM DIV 09/0/01). GRADUEL, p. 133 (MEF). STENZL, Repertorium, p. 51-52 (n° 18), p. 226, 234 et Abb. 34-35. HUOT, passim [dans cet ouvrage le Ms 7 est cité avec

le sigle G]. LEISIBACH/BRUCKNER, p. 130 (note 50) et planche LIV. LEISIBACH/HUOT, p. 120-122 (n° 24) et Abb. 24.

**Ms 8** > *Codex Rubeae Vallis.* XIV<sup>e</sup> s. (1416). (AASM DIV 03/0/40). GERMON/POLAIN, pp. LXI-LXII, n° 86. VIATTE, p. 251-258. LEISIBACH/BRUCKNER, p. 131 (note 52). SCARPATETTI, Text, p. 103 (n° 287), Abbildungen, p. 38, Abb. 87. JANNER/JUROT, p. 118.

**Ms 9** > *Psalterium (sedunense) feriatum cum Antiphonis et Hymnis notatis.* XIII<sup>e</sup> s. (AASM DIV 09/0/03). STENZL, Repertorium, p. 53 (n° 19). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 128 (note 41) et planche LII. HUOT, p. 630-631. LEISIBACH/HUOT, p. 123-125 (n° 25) et Abb. 25.

**Ms 10** > *Regula sancti Augustini etc.* XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. (AASM DIV 03/0/53). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 128 (note 42) et planche LIII. JANNER/JUROT, p. 118.

**Ms 11** > *Psalterium feriatum.* XIV<sup>e</sup> s. (AASM DIV 09/0/16). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 132 (note 54). LEISIBACH/HUOT, p. 125-126 (n° 26) et Abb. 26.

**Ms 12** > *Sermones dominicales manus-scripti in epistolas.* XV<sup>e</sup> s. (AASM DIV 7/0/2). Possède cet ex-libris : « Ex libris abbatiae Sancti Mauricii Agaunensis », et à la fin cet explicit « Explicit : Tractatus de confessione munimi. Explicit : Sum fratris... de Perant, ordinis predicatorum ».

**Ms 13** > *Liber asceticus ad usum monialium O.S. Francisci ex auctoribus diversis.* XIV<sup>e</sup> s. (AASM DIV 03/0/39). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 132-133 (note 57).

**Ms 14** > *Liber asceticus : « Traité de Maître Raymond » sur la vie religieuse.* XV<sup>e</sup> s. (AASM DIV 03/0/38). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 132 (note 56) et planche LV.

**Ms 15** > *Liber horarum Atrebatensis. Livre d'heures destiné au diocèse d'Arras.* XV<sup>e</sup> s. (AASM DIV 09/0/04). LEISIBACH/BRUCKNER, p. 132 (note 55) et planche LVI. LEISIBACH/HUOT, p. 127-129 (n° 27) et Abb. 27.



# Index des notes

## HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

<sup>1</sup> La première partie de ce travail a été publiée dans *Les Echos de Saint-Maurice*, n° 14, mars 2007, pp. 30-64. Nous précisons ici quelques cotes de documents de nos archives classés définitivement depuis la publication de notre première partie : note 19 : Quitances, AASM BAT 300/2/1 ; notes 29 et 30 : AASM BAT 300/2/1 ; note 35 : AASM BAT 300/9/2 ; note 36 : AASM BAT 300/9/1 ; note 38 : AASM BAT 300/9/1. De plus, à la page 52, 3<sup>e</sup> ligne, il faut lire 1711, et non 1721. <sup>2</sup> PV de la séance citée. Tout ce chapitre a été rédigé à l'aide des documents conservés dans son bureau par le directeur de la bibliothèque. <sup>3</sup> Convocation du 21 mars 1988. <sup>4</sup> « Intentions » du Conseil abbatial communiquées à la communauté par Mgr Henri Salina le 16 décembre 1988. <sup>5</sup> Voici les indications techniques : Serveur non-dédié IBM PS 2 Model 80 (386, 4/300), second poste IBM PS 2 Model 50 (286, 640 k/20), imprimante laser Brother HL-8, unité de sauvegarde sur bandes magnétiques Straemer IOMEGA 250 MB externe LPT 3.5", onduleur SMART UPS 600VA pour 386 et 486 File serv. Le système de gestion est DOS 3.0 et le système réseau Novell 2.11. Amélie est une application développée sur dBase III. <sup>6</sup> Le 25 juin 1990, Mme Guérin donnera son congé pour le 30 septembre 1990. <sup>7</sup> Circulaire n° 1, du 3 décembre 1989. <sup>8</sup> PV de la Réunion de la commission de bibliothèque du 27.12.89. <sup>9</sup> Communication de l'Abbé, 17 septembre 1991. <sup>10</sup> PV de la Réunion de commission de bibliothèque du 6 juin 1992. <sup>11</sup> La bibliothèque ira jusqu'à vendre ses doubles lors de la première Fête du livre à Saint-Pierre-de-Clages (Valais) en août 1993. <sup>12</sup> M. Nijhoff remplaçait depuis octobre 1992 Mlle Bovay. <sup>13</sup> Lettre de Clavel SA du 1<sup>er</sup> octobre 1993. <sup>14</sup> Séance du Conseil abbatial du 7 février 1994. Extrait de PV. <sup>15</sup> PV de la Réunion de commission de bibliothèque du 18 juin 1994. Les 31'000 notices cataloguées avec Amélie sont alors exportées et récupérées dans un fichier FileMaker Pro 3.0 sur Macintosh. <sup>16</sup> MAILLEFER, Bibliothèque. <sup>17</sup> MAILLEFER, Bibliothèque, p. 21. <sup>18</sup> Le désherbage consiste à éliminer des livres inutiles ou obsolètes des rayons d'une bibliothèque. <sup>19</sup> MAILLEFER, Intégration. C'est en juin 2001 qu'après de longues recherches, un nouveau système d'étiquettes autocollantes est introduit,

utilisant la colle permanente Pleuser, la meilleure à l'époque selon les spécialistes consultés. <sup>20</sup> Entre octobre 2001 et juin 2002, une collaboratrice, Mme Monika Wyss, a été engagée dont le contrat n'a pu être prolongé après le temps d'essai. <sup>21</sup> A la fin 2002, le local destiné autrefois à la relieur a été équipé d'étagères offrant ainsi 106 mètres de rayonnages supplémentaires. <sup>22</sup> RODUIT, Phonothèque, pp. 28-29. Le catalogue est accessible à l'adresse Internet [www.amatus.ch](http://www.amatus.ch). <sup>23</sup> Convention du 16 mai 2003 entre le Centre romand de pastorale liturgique et l'Abbaye représentée par le procureur Franco Bernasconi. L'importante phonothèque du chanoine Crivelli fait aussi l'objet de cette convention. <sup>24</sup> AASM 69/12/1. Les documents iconographiques sont rassemblés dans la série AASM ICO TON. <sup>25</sup> Voir les références TO725/20 (1556), TO726/10 (1594), TO726/33 (1559), TO726/38 (1537), TO726/39 (1523). <sup>26</sup> TO726/23 (1553), TO726/34 (1539). <sup>27</sup> TO725/11 (1584), AR733/10 (1568). <sup>28</sup> TO725/15 (1492), TO725/07 (1480). <sup>29</sup> Renseignements oraux fournis par Mgr Henri Salina et le chanoine Claude Martin. Voir aussi CODURI, pp. 144-145 et [www.dodis.ch](http://www.dodis.ch), la base de données des Documents diplomatiques suisses. <sup>30</sup> Q03/26-28 (1834). <sup>31</sup> Deux éditions de l'*Histoire de la Révolution*, Q02/01-10 (1828-1832) et Q04/10-19 (1828-1829), sont complétées par l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, Q05/19-34 (1845-1857). <sup>32</sup> Q02/11-41 (1821-1844). <sup>33</sup> Q04/23-35 (1811). <sup>34</sup> Nous nous référons ici à DE RIVAZ. Voir l'édition par ESCHER. <sup>35</sup> DE RIVAZ, pp. 206-207. <sup>36</sup> DE RIVAZ, p. 226. <sup>37</sup> DE RIVAZ, p. 200. <sup>38</sup> AEV 1DIP 4.1/16 : Catalogue de la Bibliothèque du Collège de St-Maurice. <sup>39</sup> Voir les références I08/38 et I08/39. <sup>40</sup> HEITZ, p. 60. <sup>41</sup> MARTIN, 2006, pp. 286-292 et Document 100 et PALMARES, pp. 19-22. <sup>42</sup> Cette commission est composée du chanoine Olivier Roduit, président et de MM. Raymond Barman, Michel Galliker, Yves Monnet, Alexandre Schafer, professeurs. Les travaux de cette commission sont consignés dans un classeur déposé dans le bureau du bibliothécaire de l'Abbaye et d'où sont tirés tous ces renseignements. <sup>43</sup> Site Internet de la Médiathèque Valais, Saint-Maurice. <sup>44</sup> Les renseignements donnés par Sœur Élise Lenherr de l'Œuvre Saint-Augustin, le

17 octobre 1974, ont été complétés par des commentaires de Sœur Claire Donnet-Descartes, le 15 novembre 2006.

<sup>45</sup> ROUILLER. <sup>46</sup> C'est probablement cette bibliothèque que RÖSLI, p. 155, cite dans ses statistiques de 1911 : « Bibliothèque populaire catholique : 1675 volumes. » <sup>47</sup> FLEURY, pp. 255-259. Nous remercions Mme Marie-Françoise Tomasi et M. Raymond Bergerand qui nous ont communiqué renseignements et documents à propos de cette bibliothèque.

<sup>48</sup> PUIPPE, pp. 3-4. <sup>49</sup> CATALOGUE, 1954 (La notice du catalogue de la Médiathèque indique de manière incorrecte [1945 ?], alors que l'on y trouve des publications de 1953).

<sup>50</sup> CATALOGUE, 1958. <sup>51</sup> ARCHIVES, p. 66. <sup>52</sup> Madeleine

Bertha Bidaud (4.5.1903 – 13.2.1979) était dessinatrice et fut employée par l'Œuvre Saint-Augustin à la confection des vêtements liturgiques. <sup>53</sup> GATTLEN, p. 75. <sup>54</sup> Vers 1904 ce bâtiment a été acheté par la Congrégation des Missionnaires d'Afrique, les Pères Blancs, qui en firent l'Institut Lavigerie, un lieu de formation pour les jeunes religieux. Dès 1966, l'Abbaye avait loué certains locaux pour le Foyer Internat Jean XXIII, fermé en 1974. Avant qu'ils ne soient transférés au Collège de la Tuilerie en 1987, l'école de promotion et le Cycle d'orientation y avaient aussi occupé des salles. La commune de Saint-Maurice en est propriétaire depuis 1972. <sup>55</sup> ODIS, p. 6. <sup>56</sup> CLIVAZ, pp. 17-18.



Animal fantastique. Enluminure de notre Bible du XIII<sup>e</sup> s.